



FEDERATION CGT SANTE ACTION SOCIALE
UNION FEDERALE DE L'ACTION SOCIALE
UNION FEDERALE DE LA SANTE PRIVEE
FEDERATION DES ORGANISMES SOCIAUX CGT

Conférence Salariale du vendredi 11 avril 2025
Déclaration liminaire

Notre organisation syndicale n'a de cesse de dénoncer l'absence d'une réelle revalorisation salariale de nos métiers depuis des décennies :

Absence de revalorisation, avec une inflation importante. Les salaires sont faibles quand ils ne sont pas infra-SMIC : tous les métiers en dessous de 380 (coefficient) dans la convention CCNT 51 sont rémunérés au SMIC.

- Des études démontrent qu'à niveau d'étude, de qualification équivalente et de travail égal, nos niveaux salariaux sont inférieurs en moyenne de 25 %. Est-ce parce que notre secteur est largement féminisé et qu'il y aurait une discrimination liée au genre ?
- Une étude de la DRESS démontre le niveau salarial des éducatrices spécialisées, 20 560 euros en moyenne soit 1713 euros par mois pour 3 ans d'études après le Bac.
- L'augmentation de l'âge de départ à la retraite accentue la faiblesse des pensions et malmène surtout les femmes majoritaires dans notre secteur.
- Pour certains métiers, le niveau scolaire acquis a augmenté - tel éducateur spécialisé, niveau 6. Sans le Ségur, seulement quelques dizaines d'euros font la différence avec le SMIC. Est-ce admissible ?
- Pour d'autres, le niveau de recrutement a augmenté - telles les fonctions supports. Les grilles salariales n'ont pour autant pas suivies cette évolution ? Pourquoi ? Est-ce là une autre forme de discrimination de classe ?

Nous dénonçons la non-reconnaissance des métiers de l'aide, de l'accompagnement et des soins à domicile.

A quand remonte une réelle augmentation salariale générale? Seul le Ségur a été d'un réel impact sur le niveau de vie. Mais il a fallu de nombreuses mobilisations et interpellations par notre organisation pour que les personnels le perçoivent avec la menace constante de le perdre, faute de financement et nombreux sont les salariés qui en sont encore exclus.

Nous revendiquons le Ségur pour toutes et tous.

Une indépendance des enveloppes budgétaires des prescripteurs ou employeurs.

Fort de cet état des lieux, pour répondre notamment à la directive européenne du 10 mai 2023 sur l'égalité salariale, vous vous devez de revoir nos rémunérations à la hausse.

L'Etat refuse l'agrément de l'avenant 66 de la Branche de l'aide, de l'accompagnement et des soins à domicile qui remettait les premières grilles au niveau du SMIC. Double discours : d'un côté, pas de grille au-dessous du SMIC et de l'autre, pas d'augmentation. C'est l'Etat qui refuse d'appliquer les directives qu'il impose.

Pour notre organisation syndicale, il ne doit pas s'agir d'une manipulation comme avec le Ségur : C'est pour toutes et tous - en même temps - pas de catégorisation inéquitable, cela serait inacceptable !

Pour tout cela, notre organisation ne peut attendre la CCUE, les négociations dans les conventions doivent reprendre. Il est incontournable de revaloriser toutes les grilles salariales.

Comment comprendre le projet d'AXESS sur la durée du travail, les congés, si ce n'est le nivellement par le bas !

Nous ne voulons pas de cette CCUE de bas niveau.

Notre organisation syndicale tient à dire qu'elle ne peut supporter plus longtemps d'être prise entre un discours employeur, un discours des organisations patronales et celui de l'état, ou chacun se renvoie la balle de l'absence de maîtrise financière. Notre secteur est directement ou par délégation une mission de service public.

Nous exigeons de l'état qu'il l'abonde à la hauteur des besoins et l'assurance de l'équité de la décentralisation.

Comment lire le plan de financement de la Sécurité Sociale qui ne prévoit pas le financement du Ségur ? Nous revendiquons la prise en charge de la perte d'autonomie financée à 100 % par la Sécurité Sociale assise sur les cotisations sociales.

Pensez réarchitecture des métiers pour les faire disparaître, formation spécifique Protection de l'enfance, osez envisager que des proches aidants, des pairs-aidants puissent remplacer les professionnels est indigne de la qualité qui doit être apportée au public concerné.

Envisager le maintien actuel des niveaux salariaux et des conditions de travail entraîne de fait une déqualification du secteur. L'absence de correction de cette réalité structurelle serait-elle intentionnelle ?

Deux options :

- Soit vous continuez à mépriser les professionnels et les personnes accompagnées et vous maintenez cette posture,
- Soit vous avez une réelle préoccupation de l'intérêt de notre secteur, et notamment de ces professionnels, et vous prévoyez les engagements financiers comme constitutifs d'un investissement sur l'avenir de notre société et de la construction assurée d'un mieux-être et d'une cohésion sociale.